



Marché pour la fourniture d'un logiciel de gestion de mobilité en relation internationale pour l'Université Sorbonne Nouvelle

Lettre de consultation (LC)

Référence de la consultation : USN MOBINTER

Numéro du marché : 2025 - 027

Date limite de remise des plis : **Jeudi 31 juillet 2025 à 17:00**

La présente procédure est adaptée en application aux R.2123-1, R.2162-4 du code de la commande publique.

1. Objet de la consultation et forme du marché

Le présent marché concerne la fourniture d'un logiciel de pilotage et d'évaluation des activités internationales et prestations associées pour le compte de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Le présent marché est soumis à une obligation de résultat.

La présente procédure est adaptée en application aux R.2123-1, R.2162-4 du code de la commande publique.

Durée du marché

Le présent marché est conclu à compter du 1^{er} novembre pour une durée de 1 an (12 mois) renouvelable 3 fois par tacite reconduction

Budget alloué pour toute la durée du marché

L'USN dispose d'un budget maximum de 66.000€ HT.

2. Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Le dossier de la consultation (DCE) est constitué de l'ensemble des documents et informations préparés par le pouvoir adjudicateur pour définir l'objet, les caractéristiques et les conditions d'exécution de l'accord-cadre. Le dossier de consultation, remis gratuitement au candidat, comprend :

- La présente lettre de consultation (référencé LC USN-MOBINTER)
- L'acte d'engagement et ses annexes (référencé AE USN-MOBINTER :
 - Annexe 1 : Annexe financière constituée par le devis fourni à l'appui de l'offre faisant apparaître distinctement le coût annuel de la mise à disposition de l'outil, la formation et la réversibilité.
 - Annexe 2 : Annexe cadre de réponse SSI
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP USN MOBINTER), et son annexe (Annexe SSI) dont seul l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur contractant fait foi
- Une fiche fournisseur

3. Prestations attendues

L'ensemble des prestations attendues et de leurs spécificités techniques sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, référencé « CCTP – USN MOBINTER » et dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières, référencé « CCAP – USN MOBINTER » dans du marché.

4. Calendrier de la consultation

Les entreprises devront fournir à l'université Sorbonne Nouvelle leur proposition au plus tard le Jeudi 31 juillet 2025 à 17 :00 via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE).

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats doivent faire parvenir une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante : <https://marches-publics.gouv.fr>, au plus tard le jeudi 24 juillet 2025 à 12:00.

Toutes les réponses seront adressées à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, au plus tard le vendredi 25 juillet 2025.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être modifié jusqu'au 25 juillet 2025 inclus.

5. Critères de Sélection

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères de sélection des offres ainsi que leurs indices de pondération respectifs, pour la présente consultation sont les suivants :

Critère technique : Qualité de la solution (noté sur 60 pts) dont :

- Respect des exigences techniques du CCTP
- Ergonomie
- Assistance technique et support – moyen mis en œuvre pour assurer la disponibilité
- Modalités de gestion et d'extraction des données

Critère Prix (noté sur 40 pts)

● **Précision concernant le critère prix :**

Le candidat qui fera la meilleure proposition de prix obtiendra la meilleure note. Le pouvoir adjudicateur notera les offres financières sur la base de l'annexe à l'acte d'engagement

Pour déterminer la notation des autres candidats, la formule applicable est :

Note = (prix du moins disant acceptable / prix de l'offre à noter) x meilleure note

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

6. Négociation et mise au point

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une phase de négociation au maximum avec les 3 candidats dont les offres sont les mieux classées à l'issu de la première analyse.

Avant notification, une mise au point de l'offre du candidat pressenti sera proposée afin notamment de valider les éléments relatifs au RSSI.

7. Constitution de l'offre du candidat

L'ensemble du dossier est rédigé en langue française. Tous les documents en langue étrangère devront faire l'objet d'une traduction.

Ce dossier comporte au minimum les éléments suivants :

- Une courte lettre de candidature ou DC1 et DC2
- Un mémoire technique
- Acte d'Engagement, et ses annexes (devis détaillés et annexe RSSI) complétés, datés et signés

Attention : Les variantes ne sont pas autorisées.

Pour rappel, les offres doivent être déposées au plus tard le jeudi 31 juillet 2025 à 17h00 via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE).